

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 20251701

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/11/2025

Objet : **CESSION TITRE ONEREUX 2 VEHICULES ECONOMIQUEMENT IRREPARABLES A LA SOCIETE SURPLUS AUTOS**

Nature : **Délibérations**

Matière : **Domaine et patrimoine - Alienations**

Date de télétransmission : 18/11/2025 Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : 2025=170 Cession titre on_reux 2 v_hicules st_ Surplus Autos.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20251103-20251701-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/11/2025

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, au jour du trois novembre à seize heures et quinze minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 24 octobre 2025.

Étaient présents : HÉBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, BOUCHE Joël

Étaient excusés : POUMIROL Émilienne

OBJET : Cession, à titre onéreux, de deux véhicules économiquement irréparables à la société Surplus Autos

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1424-29 et L 1424-30 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu le code de l'environnement notamment les articles L.541-1 et L.541-1-1 ;

Vu le code de la route notamment les articles L.321 et L.321-2 ;

Considérant que :

- Les véhicules cités ci-dessous, ont été évalués par le service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne comme économiquement irréparables.
- La vente classique à la réforme, par l'intermédiaire d'un commissaire-priseur, n'a pu aboutir en raison de l'absence d'acheteurs.

Une cession, à titre onéreux, est donc proposée auprès d'un centre de traitement des véhicules hors d'usage (VHU) en vue de leur destruction, pour un montant de :

Marque	Modèle	Immatriculation	Type engin	Année	Numéro d'inventaire	Offre financière TTC
RENAULT	CLIO	12 CBW 31	VL	2007	0628309	100 €
FIAT	DOBLO CARGO	930 CKM 31	VF	2009	08A846	200 €

Cette cession sera effective après régularisation administrative, notamment la sortie de l'inventaire du parc roulant du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Garonne.

ENTENDU le rapport de Cdt Philippe SANS,

18 NOV. 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

☎ 05 61 06 37 09
secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

APRÈS en avoir délibéré,
Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

AUTORISENT le président du conseil d'administration à céder pour la somme de 300 € TTC le lot de véhicules économiquement irréparables à la société Surplus Autos (société agréée de traitement des VHU).

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,


Gilbert HÉBRARD

18 NOV. 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

☎ 05 61 06 37 09
secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex